

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE

dimanche 15 septembre

La Brocéliande Gravel

Néant-Sur-Yvel

2^e
édition



© JML

Format DÉCOUVERTE
RANDONNÉE 50KM
DÉPART 8H30



Format COURSE
CHAMPIONNAT DE BRETAGNE
CHAMPIONNAT DU MORBIHAN
FEMMES : 4 TOURS / 80KM
HOMMES : 5 TOURS / 100KM
DÉPART 10H





Union Cycliste Pays de Josselin



**Guide technique
La Brocéliande Gravel**

**Championnat de Bretagne
et du Morbihan**

Le 15 septembre 2024 – Néant sur Yvel



CHAMPIONNAT DU MORBIHAN



ORGANISATION GENERALE

Organisation générale : Patrice TRANVAUX (06 15 38 42 19)
Contrôle technique : UNION CYCLISTE DU PAYS DE JOSSELIN
Responsable des signaleurs : Quentin PILLAS
Référent Podium : Joël LAUBE
Classement / secrétariat : Gaëtan BELLANGER
Compte-tour : Joël LAUBE
Arbitre UCPJ : Loïc GOUELLO
Vidéos / finish : Reynald BLAIS
Sonorisation : Gilardy
Remise des dossards : Jean-Bernard LEBLAY
Mise en place du protocole : Christelle GUILLAUME
Animateur : Jean-Gérard GIGUET
Représentant du Comité de Bretagne de Cyclisme :

Ambulance : TRISKELL AMBULANCES

Collège des commissaires

Président de jury :
Arbitre 1 :
Arbitre 2 :
Juge à l'arrivée :

DEROULEMENT DE LA JOURNÉE

8h00 : Accueil des bénévoles
8h30 : Accueil des arbitres et officiels
8h30 : Début de la remise des dossards

10h00 : Départ de la course

- *Pour les hommes: 1 tour de 18.8 km + 4 tours x 19.6 km = 97.2 km*
- *Pour les femmes: 1 tour de 18.8 km + 3 tours x 19.6 km = 77.6 km*

A l'issue de l'arrivée (14h00) : Cérémonie protocolaire

REGLEMENT

Article 1 : Organisation générale

Le Championnat de Bretagne Gravel est organisé et contrôlé par l'Union Cycliste du Pays de Josselin. L'épreuve se déroule le dimanche 15 septembre 2024 sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme.

Article 2 : Type d'épreuve et participation

L'épreuve est une épreuve officielle du calendrier régional :

- 19 ans et + H/F (Elite à Epreuves de masse)**

La Brocéliande Gravel est support du championnat de Bretagne et du Morbihan

Les engagements se font sur internet avant le 12/09/2024 à 23h00.

Engagements: 25€ pour les licenciés – 30€ pour les non licenciés sur Sports'N Connect

Article 3 : Remise des dossards et transpondeurs

Les dossards et les transpondeurs sont à retirer à proximité du podium d'arrivée et devront être restitués après l'arrivée. Tous les transpondeurs non retournés seront facturés 80€ TTC par le Comité de Bretagne à l'entité engageante.

Article 4 : Circuit

Le circuit développe 19,6 km.

La boucle de départ (start loop) développe 18,8 km.

Le circuit comporte des traversées de routes ouvertes à la circulation qui présentent un danger particulier.

Ces traversées de routes seront contrôlées par des signaleurs qui porteront des gilets, afin de prévenir les conducteurs de véhicules du passage de concurrents.

Les coureurs seront arrêtés par les signaleurs en cas de dangers.

Barrière horaire : *La présence des signaleurs est assurée jusqu'à 14h00 (horaire approximatif de la remise des récompenses).*

Chaque concurrent pourra terminer la course dans le strict respect du code de la route (pas de priorité sur les traversées de routes) et être classé.

La trace GPX du parcours sera transmise à tous les participant(e)s, 48 heures avant l'épreuve.

Article 5 : Site Natura 2000 Forêt de Paimpont

Le circuit traverse un secteur qui contient des espèces et des milieux rares, fragiles et menacés à l'échelle de l'Europe. Il faut les préserver pour pouvoir continuer à parcourir ces sites fragiles.



Aucun déchet (contenant des gels énergisants, papiers...) ne doit être jeté dans le périmètre Natura 2000 (une poubelle sera disposée à proximité de la zone de ravitaillement pour que cela soit facilement récupérable)

Article 6 : Assistance

L’assistance technique est autorisée dans une zone prévue à cet effet située 500 m après la ligne d’arrivée.

Article 7 : Ravitaillement

Le ravitaillement est autorisé dans une zone prévue à cet effet située 500 m après la ligne d’arrivée. Les coureurs doivent garder leurs déchets dans leurs poches.

Article 8 : Arrivée

Afin d’éviter les interversions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires se réservent le droit de neutraliser les groupes attardés.

Article 9 : Classements et protocoles

Le classement individuel est fait par le juge à l’arrivée, aidé par des arbitres de l’organisation. Il est assisté d’un système de chronométrage par transpondeur.

Classements championnats :

Les trois premiers des catégories FFC Bretagne (Seniors H/F, U23 H/F) devront se présenter au podium après l’arrivée de la course (14h00 environ).

Les vainqueurs recevront le maillot de Champion de Bretagne et du Morbihan (pour le/la premier(ère) licencié(e) Morbihannais(e))

Classements « La Brocéliande Gravel »

Les trois premiers du classement général de l’épreuve H/F seront récompensés.

Un trophée « Brocéliande Gravel » sera remis aux premiers des catégories Masters H/F :

- **M1 : 35-39 ans ;**
- **M2 : 40-44 ans ;**
- **M3 : 45-49 ans ;**
- **M4 : 50-54 ans ;**
- **M5 : 55-59 ans ;**
- **M6 : 60-64 ans ;**

Article 10 : Règlement antidopage

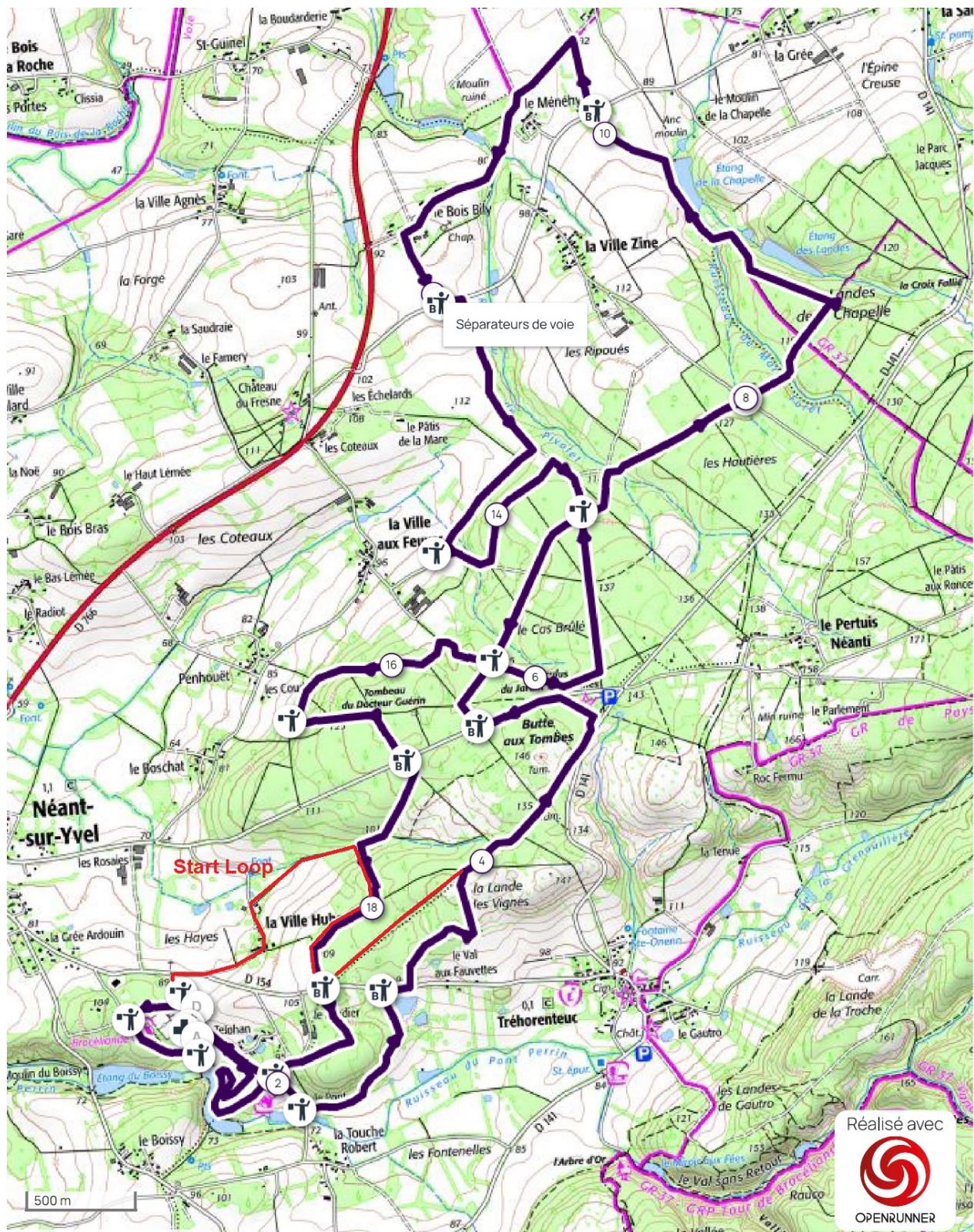
Le règlement antidopage de la FFC s’applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu dans un local prévu à cet effet situé à 600m du podium protocolaire. Les coureurs concernés seront guidés par des chaperons, le cas échéant.

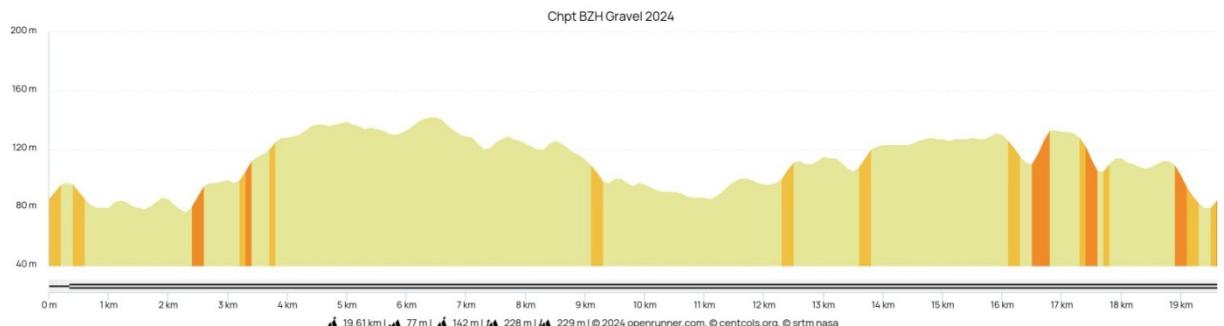
Article 11 : Pénalités

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

CIRCUIT



Réalisé avec

SITE D'ARRIVEE



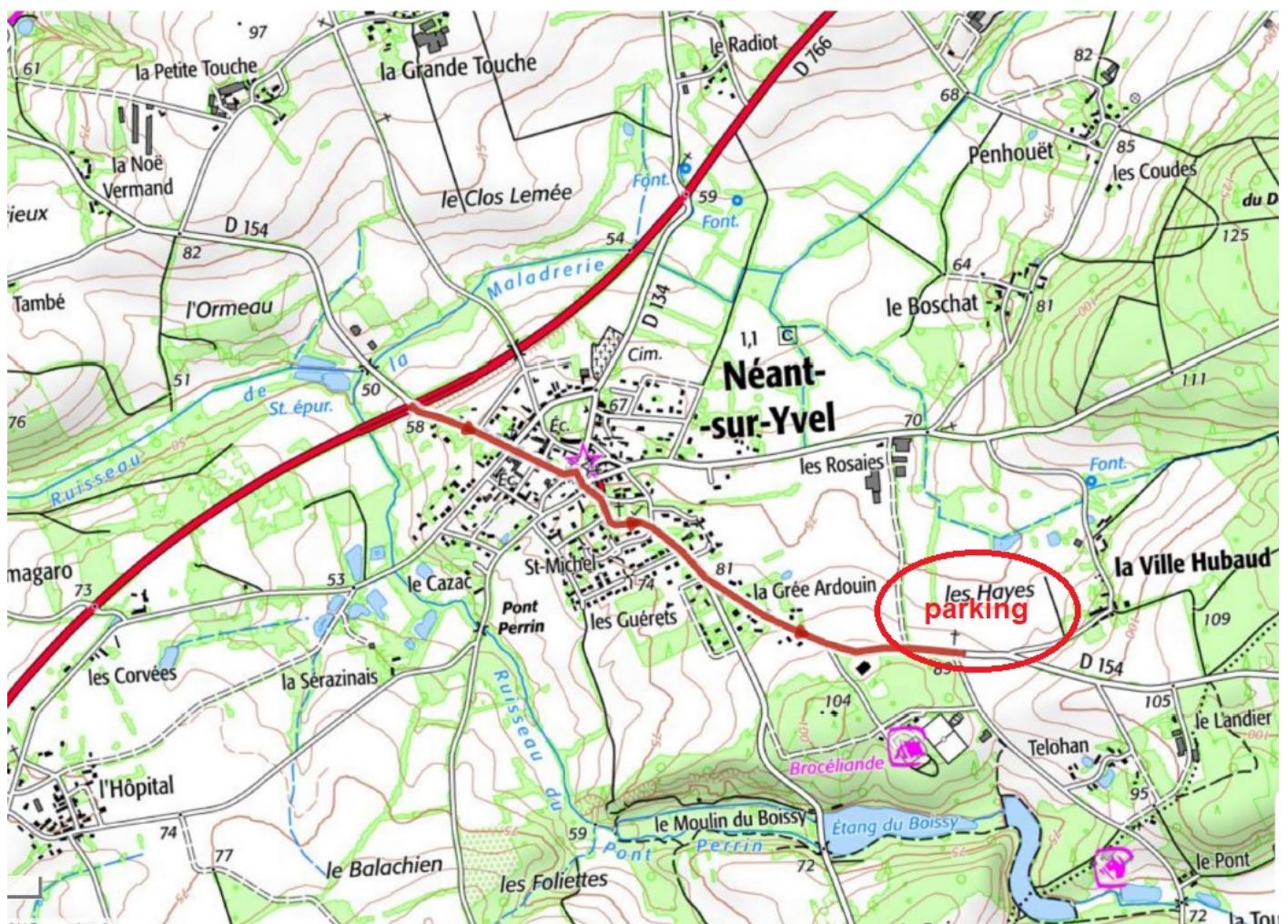
HOPITAUX

Centre Hospitalier de Ploërmel
7, rue du Roi Arthur, 56800 Ploërmel
02 97 73 26 26

VANNES (CHUBERT)
20, boulevard Général Maurice Guillaudot, 56000 VANNES
02 97 01 41 41

ACCES CIRCUIT

- En arrivant de la D 766 (Ploërmel ou Dinan) : Sortie Néant sur Yvel, Tréhorenteuc (D154)



- En arrivant de la RN 24 (Lorient / Vannes ou Rennes) : Prendre la sortie à Campénéac, Néant sur Yvel (D134), Tréhorenteuc (D154).

